



GROUPE VAUDOIS
DE PHILOSOPHIE

PHILO-VD

**Assemblée générale du Groupe vaudois de philosophie
Maison de Quartier Sous-Gare
12 octobre 2022, 20h**

Présent.e.s (18) : Jamil Alioui, David André, Simone Buzzi, Félix Calmon, Noémie Christen, Christian Ciocca, Philip Clark, Hélène Courbat, Vincent Cruchon, Tiziano Ferrando, Yann Grin, Alain Kaufmann, Guillaume Köstner, Beat Michel, Lucas Perdrisat, Hugues Poltier, Alexia Valzino, Michel Vanni.

Excusés (2) : Gabriel Dorthe, Vladimir Loncar

Présidence : David André (Président du Groupe vaudois)

Procès-verbal : Michel Vanni (membre du Comité)

1° Accueil et bienvenue

David André (DA) souhaite la cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes puis leur passe la parole pour un tour de présentation. Il met en circulation une liste de présence.

2° Adoption du procès-verbal de l'AG du 22 septembre 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

3° Rapport du président et du comité sur l'année écoulée

David André (DA) : L'année écoulée a été bien remplie, tout d'abord autour de la saison "Faire œuvre d'émancipation" qui a compté pas moins de 9 séances, fort bien suivies. Une de ces séances a eu lieu un samedi, en collaboration avec le Ciné-Club de la Maison de Quartier, autour du visionnement du film *Le Guépard*, de Visconti. Cette saison a été le fruit d'une collaboration entre le Groupe Vaudois, la Maison de Quartier et Marc-Antoine Antille, psychiatre et psychanalyste lausannois.



GROUPE VAUDOIS
DE PHILOSOPHIE

PHILO-VD

A cette saison régulière se sont ajoutées 4 séances dites “Paragraphes”, organisées par Julien Bovier et Thierry Laus en collaboration avec la librairie de la Louve, à Lausanne. A cela s’ajoute encore la séance exceptionnelle que nous avons organisée en collaboration avec le CPO, à l’occasion de PhilExpo 2022, le samedi 7 mai.

Une saison particulièrement active donc, mais qui a sans doute débouché sur une pression élevée au sein du Groupe de Pilotage, et qui s’est soldée par la démission de deux membres du Comité durant l’été (Hugues Poltier et Julien Bovier) ainsi qu’un collaborateur actif du Groupe de Pilotage (Thierry Laus). Sans revenir sur les raisons de leur démission, le Comité salue tout le travail effectué par ces personnes, notamment Julien Bovier qui a été un pilier actif pour tout le fonctionnement du groupe depuis plusieurs années.

DA en profite pour préciser à cette occasion la spécificité du fonctionnement du groupe jusqu’ici, partagé entre un Comité officiel et un Groupe de Pilotage informel.

4° Rapport du trésorier sur les comptes 2021-2022

Hugues Poltier (HP) présente les comptes. Il fait état du peu de dépenses sur cette saison écoulée (essentiellement réalisée avec nos propres forces), et signale les recettes (45 membres cotisants). DAE lui pose une question à propos de la société suisse. HP répond que cette cotisation s’effectue au prorata du nombre de membres.

HP signale néanmoins une difficulté liée à des frais concernant la dernière soirée du Groupe (consacrée aux parfums) ainsi que les frais liés aux séances “Paragraphes”. Ces frais sont effectivement avérés, mais il manque certains tickets justificatifs. HP répond ici à une interpellation de Beat Michel (BM) sur le poids relatif de la séance “Parfums” vis-à-vis du reste des séances.

5° Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs – représentés ici par Philip Clark (PC), Vladimir Loncar est excusé – ont reçu toutes les pièces pour procéder à la vérification des comptes. PC signale le problème des tickets manquants, mais se réfère à la



GROUPE VAUDOIS
DE PHILOSOPHIE

PHILO-VD

décision du Comité de ne pas poursuivre les démarches pour recouvrer ces pièces.

Suite à une demande de BM, MV puis DA précisent en effet que par souci d'apaisement, le Comité a renoncé à poursuivre les démissionnaires à la recherche de pièces manquantes.

Suite à une demande de Christian Ciocca sur le détail des événements qui ont provoqué cette crise, HP, MV et DA lui fournissent quelques éclaircissements.

6° Adoption des comptes et décharge du trésorier

DA demande au vérificateur (PC) de valider les comptes et de décharger le Comité.

PC donne son accord

BM demande un rapport écrit. Fourni par DA.

Vote unanime des membres présents : adoption des comptes et décharge du Comité à l'unanimité

7° Élection du Comité pour la période 2022-2024

DA commence par rappeler la liste des membres du Comité encore en fonction (DA, MV, Vincent Cruchon et Alain Kaufmann), et annonce d'emblée que ceux-ci sont prêts à se re-présenter.

MV précise alors qu'il y a le choix entre un renouvellement immédiat et complet du Comité, et la possibilité d'une solution provisoire, avec dérogation, puisqu'il n'y a que quatre candidats sortants (alors que les statuts prévoient 5 membres au minimum).

S'en suit alors une intervention vigoureuse de BM qui soupçonne l'ancien Comité, et notamment MV, de vouloir conserver leur pouvoir, alors que l'annonce de l'AG proposait pourtant un vrai renouvellement. MV essaie alors d'expliquer qu'il ne veut pas forcer les nouveaux arrivés à s'engager trop vite et formellement dans un Comité officiel. Cependant BM maintient ses



GROUPE VAUDOIS
DE PHILOSOPHIE

PHILO-VD

soupçons. MV s'engage à ne pas occuper une position déterminante au sein du nouveau Comité.

Grâce à l'apaisement apporté par DA, Président de Séance, l'AG peut se poursuivre avec plus de calme. DA suggère notamment que chaque personne présente puisse dire quel est son désir, et jusqu'à quel point elle souhaite s'engager.

S'ensuit alors un tour de table, dans lequel chacun-e est libre de s'exprimer à ce sujet. Il apparaît alors, chez toutes et tous, quelque chose comme un vrai intérêt pour la philosophie, et un souci marqué pour une "philia" dans la pensée, à distance de l'Université notamment. Toutes et tous témoignent d'un goût pour la diversité des approches et une volonté de renouvellement.

BM propose alors que le vote se fasse individuellement, et n'inclue qu'un seul ancien membre, à savoir DA, à l'exclusion des autres. La proposition n'est pas retenue.

DA propose alors à toutes celles et ceux qui sont désireux d'entrer au Comité de lever la main. Il rappelle la différence entre le Comité (organe formel) et d'éventuels groupes de préparation.

Les personnes suivantes (12) déclarent alors leur candidature, et sont élus par acclamation :

Jamil Alioui, David André, Félix Calmon, Noémie Christen, Hélène Courbat, Vincent Cruchon, Tiziano Ferrando, Alain Kaufmann, Guillaume Köstner, Lucas Perdrisat, Alexia Valzino, Michel Vanni.

8° Élection de la présidence

DA rappelle que selon les statuts du Groupe Vaudois, le ou les présidents sont élus en dehors de l'élection du Comité proprement dit (en bloc). Par contre, toujours selon les statuts, les autres fonctions sont du ressort du futur Comité, qui s'organisera à l'interne comme bon lui semble.

BM propose que l'on revienne à une formule avec 2 co-présidents (formule déjà pratiquée auparavant). La proposition est acceptée à l'unanimité.



GROUPE VAUDOIS
DE PHILOSOPHIE

PHILO-VD

BM propose alors que ce soit Jamil Alioui qui prenne la co-présidence avec DA (qui précise que ce sera alors sa dernière législature, puisque le poste de président ne peut être prolongé au-delà de 6 ans, selon les statuts).

Jamil répond que quant à lui, il préfère laisser ce rôle à Guillaume Köstner. Celui-ci accepte, même s'il signale qu'il n'est pas connu de toutes les personnes présentes.

Élection des 2 co-présidents (David André et Guillaume Köstner) à l'unanimité, par acclamation.

9° Élection des vérificatrices.eurs et des vérificatrices.eurs suppléant.e.s pour la période 2022-2026

Élection de Carole Dubuis et de Hugues Poltier comme vérificateurs.

Élection de Beat Michel comme suppléant.

10° Divers et propositions individuelles

Rien de particulier n'est évoqué

La séance est levée à 22h30